

DIRECTEUR DU PÔLE
Luc-Olivier Machon

Réf : 22.476

RECRUTEMENT, CARRIÈRES
ET EMPLOI
Luc-Olivier Machon
DIRECTEUR PAR INTÉRIM

Le 21 avril 2022

MANAGEMENT, QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL ET FORMATION
Christel Mouras
DIRECTRICE

CONSTITUTION DU JURY
DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL PERMETTANT L'INSCRIPTION
AU TABLEAU D'AVANCEMENT 2022 AU
2^{ème} GRADE D'ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu les décrets n°2011-660 du 14 juin 2011, portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière et n°2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté du 24 octobre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des examens professionnels permettant l'avancement aux deuxième et troisième grades du corps des adjoints des cadres hospitaliers de la fonction publique hospitalière.

Le jury de l'examen professionnel permettant l'inscription au tableau d'avancement 2022 au 2^{ème} grade d'adjoint des cadres hospitaliers est constitué des membres suivants :

1. Monsieur Pierre ROSMORDUC, directeur de plate-forme de proximité 2, centre hospitalier universitaire de Nantes, président ;
2. Madame Christine BOULBES, attachée d'administration hospitalière, direction des ressources humaines, institut public Océans ;
3. Madame Sarah LEBOSSÉ, attachée d'administration hospitalière, responsable des finances, achats et admissions, centre hospitalier de Savenay ;
4. Madame Sandrine RIMOLDI, adjointe des cadres hospitaliers classe exceptionnelle, responsable cellule admissions facturation, centre hospitalier de Saint-Nazaire.

Pour le Directeur Général
et par délégation
Le Directeur du Pôle
Ressources Humaines

Luc-Olivier MACHON

